

REGLEMENT DE LA COURSE A PIED

1- Inscriptions

- Les 5 courses programmées sont ouvertes uniquement aux enfants des écoles et collèges d'Aire-sur-la-Lys (élèves airois et extérieurs).
- L'inscription et la participation à la course sont gratuites.

2- Récompenses et prix

- Une récompense sera remise à l'ensemble des participants à la fin de chaque course. Une collation sera offerte à chacun après chaque course.
- Un trophée sera remis à l'école ou au collège le plus représenté au prorata de ses effectifs.

3- Responsabilité et recours

- Participer implique l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tous recours contre les organisateurs pour tout dommage, vol ou accident survenant pendant, avant et après l'épreuve.
- Les élèves licenciés dans un club d'athlétisme bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
- La sécurité est assurée par des bénévoles et du personnel médical sera présent sur site.
- Se munir obligatoirement de 4 épingles pour la fixation du dossard.
- L'accompagnement à vélo des enfants pendant la course est interdit.



**BULLETIN D'INSCRIPTION
EN SCANNANT LE QR CODE**

REMISE D'UN TROPHÉE POUR L'ÉCOLE OU LE COLLÈGE LE PLUS REPRÉSENTÉ
ÉPREUVE NON CHRONOMÉTRÉE - DÉCOUVERTE LOISIR DE LA COURSE À PIED

Le Conseil Municipal des Jeunes donne rendez-vous aux élèves des écoles et collèges d'Aire-sur-la-Lys le dimanche 5 octobre au matin au cœur des Ballastières pour une découverte loisir de la course à pied !

Viens t'éclater et courir avec tes copains, tes copines en pleine nature !

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : M ☐ / F ☐

Tel :

E-mail :

Adresse :
.....

Code Postal :

Ville :

Ecole / Collège :

Classe :

Distance choisie :

☐ 400m / ☐ 500m / ☐ 1km / ☐ 1,5km / ☐ 2km

Autorisation des parents pour les mineurs :

Je soussigné autorise mon fils ou ma fille à participer à la course à pied du dimanche 5 octobre 2025, organisée par le Conseil Municipal des Jeunes d'Aire-sur-la-Lys.

Signature obligatoire du représentant légal

Attention : L'inscription ne sera enregistrée qu'avec la présence obligatoire soit d'un certificat médical (non contre-indication de la course à pied) datant de moins d'un an à la date de la course, soit du questionnaire santé de la fédération française d'athlétisme (<https://www.courirenfrance.com/Questionnaire-Sante.pdf>) soit de la signature d'une décharge le jour de la course, lors du retrait des dossards.

Le bulletin d'inscription est à déposer soit à l'accueil de la mairie d'Aire-sur-la-Lys, soit dans votre école dans la boîte prévue à cet effet avant le jeudi 2 octobre à 9h, dernier délai. Attention : les places disponibles sont limitées à 200 inscrits au maximum pour l'ensemble des courses. Renseignements au 07.84.22.30.11 (de 8h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi).

PROGRAMME DES COURSES

Catégories	Distance	Horaire
Maternelles	400m	10h
CP / CE1 / CE2	500m	10h20
CM1 / CM2	1km	10h40
6èmes / 5èmes	1km500	11h
4èmes / 3èmes	2km	11h20

Les courses se dérouleront au cœur des Ballastières. Parking à l'entrée du site. **N'oubliez pas les épingles pour le dossard ! Retrait des dossards à partir de 9h et jusqu'à 20 minutes avant le départ de ta course !**